

OBJECTIFS

Cet appui consiste à soutenir les entreprises du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau du Bénin (PRMN-BENIN) dans leurs efforts de développement ou d'accroissement des activités à l'exportation. Il leur permet également de mettre en place une veille commerciale et technologique.

CIBLE

Toutes les entreprises dont la demande d'adhésion au PRMN-BENIN a reçu un avis favorable du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau (BRMN).

CRITERES

Critères communs à toutes les catégories d'entreprises :

- ▶ Avoir reçu une notification officielle de recevabilité du dossier d'adhésion au Programme ;
- ▶ Etre à jour des déclarations fiscales et sociales du dernier trimestre échu;
- ▶ Déposer un dossier de demande d'appui.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- ▶ Formuler une demande d'appui à l'exportation ;
- ▶ Fournir un dossier explicitant :
 - la justification de la foire ou du salon (importance, participants, etc.) ;
 - les objectifs et les résultats attendus ;
 - le lieu d'organisation et la période retenue ;
 - le coût de participation et la nature de l'aide sollicitée.
- ▶ Validation de la demande par le BRMN ;
- ▶ Notification de la décision au bénéficiaire par le BRMN ;

- ▶ Financement de l'appui par le BRMN ;
- ▶ Production d'un rapport de participation à la manifestation par le bénéficiaire.

PRESTATIONS FOURNIES

Les prestations fournies peuvent couvrir les droits d'inscription, la location du stand, le billet d'avion, les frais de transport des marchandises. L'hébergement, la restauration et les frais éventuels d'obtention de visa restent à la charge de l'entreprise.

DUREE DE L'ASSISTANCE

L'appui apporté par le PRMN couvre la période de la manifestation.

AIDES ACCORDEES

Les prises en charge annuelles par entreprise sont :

- ▶ Foires et salons sous-régionaux : 1.000.000 F pour 2 participations au plus ;
- ▶ Foires et salons internationaux : 2.000.000 F pour 1 participation au plus.

PIECES CONSTITUTIVES DE DEMANDE

- ▶ Fiche d'adhésion (à retirer au BRMN) dûment rempli, cachetée et signée par le chef d'entreprise ;
- ▶ Note descriptive de l'activité principale de l'entreprise ;
- ▶ Copie des statuts de l'entreprise ;
- ▶ Copie du registre de commerce ;
- ▶ Copie de l'IFU ;
- ▶ Preuve de la déclaration à la CNSS d'au moins 1 salarié pour les très petites entreprises et d'au moins 5 pour les PME/PMI et les grandes entreprises ;
- ▶ Justificatif des déclarations fiscales et sociales du dernier trimestre échu ;
- ▶ Attestation de non faillite ;